

Union Sportive Multiactivité de Viroflay

Club omnisports depuis 1971 - N°5904

N° Agrément DDCS : 78 S 97 - Siret : 785 158 981 00049



Le 7 janvier 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) USMV pour la saison 2024-2025.

Mesdames, Messieurs les adhérents de l'USMV, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association aura lieu :

Le jeudi 22 janvier à 19h précises

(ouverture des portes à 18h30)

A la salle Dunoyer de Segonzac – 14, avenue des Combattants à Viroflay.

Ordre du jour :

- 1) Quorum ;
- 2) Approbation du Compte-Rendu de l'AGO du 23 janvier 2025 ;
- 3) Rapport moral du Président et quitus ;
- 4) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 5) Questions financières :
 - a) Rapport du trésorier,
 - b) Rapport du Commissaire aux Comptes,
 - c) Approbation des comptes clos le 31/08/2025 et quitus,
 - d) Affectation des résultats, vote ;
- 6) Élection de 10 membres du C.A. (4 administrateurs en fin de mandat se représentent et 6 places vacantes.

Rappel : Les candidatures sont à présenter au Président avant le 15 janvier (contact@usmviroflay.fr).

En cas d'empêchement, nous vous précisons que vous pouvez vous faire représenter dans le respect des dispositions statutaires. Les pouvoirs sont disponibles en ligne et auprès des membres des directoires de section (*2 pouvoirs maximum par électeur*)

Dans l'attente de vous accueillir nombreux à cette Assemblée Générale, recevez, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Jean-Pierre ROUILLE
Président de l'omnisport
Administrateur de la FFCO

Pièces jointes : - [PV de l'AGO du 23/01/2025](#)
- [Pouvoir](#)

USMV - 104 route du Pavé de Meudon - 78220 VIROFLAY